



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE
DE MANTES-LA-JOLIE

Bureau police générale
et cadre de vie

Mantes-la-Jolie, le

- 5 JAN. 2011

Affaire suivie par Mme Brigitte MORO

☎ 01 30 92 85 35

@ : brigitte.moro@yvelines.gouv.fr

N°BM : 2011/ 04

**RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU
7 DECEMBRE 2010 POUR LE SITE NATURA 2000
« BOUCLES DE MOISSON, GUERNES ET ROSNY »**

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Boucles de Moisson, Guernes et Rosny » a été approuvé par arrêté préfectoral du 5 novembre 2010.

En application de l'article R 414-8-1 du code de l'environnement, après l'adoption du DOCOB, les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements doivent se réunir pour désigner la collectivité territoriale ou le groupement qui assurera la mise en œuvre du DOCOB ainsi que le président du comité de pilotage (COFIL)

Cette réunion s'est tenue le 7 décembre 2010 en sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, sous la présidence de monsieur Thierry HEGAY, Sous-Préfet. La liste des personnes présentes figure en annexe du présent relevé de décisions.

Madame DESCAMPS-CROSNIER, maire de ROSNY-SUR-SEINE et conseillère régionale, se porte candidate pour assurer la présidence du COFIL avec l'Agence des Espaces Verts pour le suivi de la mise en œuvre du DOCOB.

Aucune autre candidature n'étant présentée, madame DESCAMPS-CROSNIER et l'Agence des Espaces Verts sont désignés à l'unanimité pour assurer la fonction de présidence du COFIL et le suivi de la mise en œuvre du DOCOB, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le Sous-Préfet

Thierry HEGAY